

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 5

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Equipements suisses pour l'agence spatiale européenne

Par l'intermédiaire d'un entrepreneur général, Oscilloquartz s.a., maison affiliée à Ebauches s.a. a obtenu la commande de l'équipement temps et fréquence de la station sol du satellite OTS. Cette station qui fait partie du programme d'équipement de l'agence spatiale européenne, est en cours de réalisation à Fucino près de Rome. Ebauches s.a. a précisé que sa filiale livrera un ensemble constitué de deux parties :

La génération de fréquence comprenant deux étalons à tube de césum, une surveillance avec commutation automatique, divers amplificateurs de sortie avec un enregistreur de phase, — un équipement de temps avec trois horloges pour la distribution d'échelles de temps aux différents utilisateurs de la station. Une horloge mère pour la commande d'horloges secondaires à minutes et à secondes ainsi que deux systèmes indépendants de réserve de marche (l'un pour la partie fréquence, l'autre pour la partie temps) complètent cet équipement.

Il s'agit de la deuxième commande enregistrée par l'entreprise pour des équipements de temps et de fréquence dans les stations sol de l'agence européenne. L'équipement relatif à la première commande pour les satellites geos/meteosat a été mis en fonction en décembre 1975 dans l'Odenwald, près de Darmstadt (rfa). (ats)

Canal du Rhône au Rhin : « la Suisse romande laissée pour compte »

« Avec la liaison Rhin-Main-Danube en cours de construction depuis 30 ans, la RFA réalise un ouvrage bien plus onéreux et bien plus important que le canal du Rhône au Rhin projeté par les Français sur leur territoire. Et pourtant les Allemands n'ont demandé l'aide de personne », a déclaré à l'ATS M. André Vacheron, secrétaire central de l'association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, commentant l'intention de M. Jean Sauvagnargue, ministre français des Affaires étrangères, de demander une participation financière aux Suisses et aux Allemands.

Le chef de la diplomatie française avait en effet expliqué au Parlement que le commerce allemand et le commerce suisse profiteraient de ces futurs aménagements navigables. « Mais de quelle Suisse s'agit-il ? » a remarqué M. Vacheron. « De Bâle à Zurich, c'est-à-dire — une fois de plus — la région déjà la plus favorisée la plus riche, la plus prospère, la plus industrialisée ».

A la question de savoir si la réalisation du canal français condamnerait à mort le projet suisse, M. Vacheron a répondu par la négative, arguant que le futur port de Bourgogne ne saurait supplanter celui de Bâle qui draine une grande partie du trafic à destination de la Suisse. « L'avenir de la Suisse romande

est sombre », a-t-il ajouté. « Car, si elle n'y prend pas garde, elle se trouvera dans les 25 ans à être complètement éloignée des grands courants européens de transport. La Suisse romande se trouve isolée entre des régions françaises, d'une part, alémaniques de l'autre, où des milliards dont elle ne profitera pas auront été investis ».

« Nous ne sommes pas opposés au projet français », a encore souligné M. Vacheron, « parce que c'est une démonstration à nos yeux de la valeur de la navigation que nos adversaires, en Suisse, s'obstinent à prétendre dépasser. Nous avons déjà dépensé des millions de francs pour la navigation hors de chez nous, c'est peut-être le moment d'en dépenser aussi en Suisse », a relevé le secrétaire central de l'association. « Un réseau navigable européen se fait complètement en-dehors de nous : la Suisse romande s'y trouvera laissée-pour compte » (ats)

Don suisse de la fête nationale : un million de mieux en 1975

Le don suisse de la fête nationale a enregistré en 1975 une forte augmentation de ses recettes et boucle ses comptes par un résultat record. Le produit de la collecte 1976 sera affecté par moitié à la Fédération suisse des auberges de jeunes et à la protection du patrimoine architectural, la collecte de 1977, elle, sera destinée au soutien d'œuvres culturelles.

Au cours de l'assemblée générale du don de la fête nationale, qui a eu lieu à Appenzell, on a appris que les recettes 1975 avaient totalisé 5,1 millions de francs. Après déduction des dépenses, le solde atteint 4,33 millions (3,37 millions en 1974). La plus grande partie des recettes provient des collectes, soit

1,37 (1,24) millions de la vente d'insignes et 3,3 (2,5) millions de la vente de timbres. Elles ont été affectées en majeure partie aux tâches nationales de la Croix-Rouge suisse.

en 1976 : auberges de jeunesse et patrimoine architectural

En 1976, la moitié du produit de la collecte du 1^{er} août sera attribuée à la Fédération suisse des auberges de jeunesse, qui a célébré son cinquantenaire en 1974. Les moyens financiers mis à sa disposition lui permettront de faire face à des frais de construction, de réparation et d'équipement. L'autre moitié des fonds récoltés sera consacrée à la protection des sites historiques, des monuments et des ensembles architecturaux. Les crédits ordinaires alloués par les cantons et la Confédération ne suffisent pas en effet à atteindre les objectifs définis au cours de l'année européenne du patrimoine architectural (1975). Des sommes supplémentaires sont nécessaires en particulier pour faciliter la réalisation de projets concernant des régions économiquement faibles. Un crédit spécial sera affecté à la rénovation de l'ancien moulin communal de Morat, qui sera transformé en musée régional. L'an prochain, le don de la fête nationale sera consacré à la vie culturelle et intellectuelle de la Suisse. Diverses institutions sont prévues comme bénéficiaires, mais une part importante ira à la Société suisse des sciences humaines et à ses sociétés membres. En outre, un subside doit favoriser le projet d'un centre suisse de rencontres et de formation permanente pour instituteurs au Paquier (Fribourg). Parmi les autres bénéficiaires figure le musée suisse en plein air, au Ballen-

ger sur Brienz (Berne), où seront reconstituées une trentaine de maisons paysannes caractéristiques des diverses régions du pays.

La série des timbres ayant pour sujets des « trouvailles archéologiques » fera place cette année à une nouvelle série consacrée aux châteaux suisses. Elle comprendra des timbres de 20, 40 (deux timbres différents) et 80 centimes et sa date d'émission a été fixée au 28 mai. Quant à l'insigne de la fête fédérale 1976, il représente une composition abstraite de Celestino Piatti. (ats)

Quatre fois plus pour la recherche chimique en Suisse qu'aux Etats-Unis

Une récente étude sur l'industrie chimique américaine, reprise par le service d'information de l'industrie chimique suisse, montre que la part du chiffre d'affaires affectée par les entreprises des U.S.A. à des tâches de recherche et de développement fut de 2,6 pour cent en 1973, 1974 et 1975 (2,26 milliards de dollars environ).

En Suisse, cette part consacrée à la recherche de nouvelles substances et au développement de nouveaux produits varie, selon les secteurs chimiques, entre 7 et 12 pour cent du chiffre d'affaires. La moyenne est de 9 pour cent (environ 2 milliards de francs) soit en proportion près du quadruple de ce qui se passe aux Etats-Unis.

Cette différence considérable s'explique par deux raisons :

— industrie de spécialités, la chimie suisse doit constamment demeurer à la pointe du progrès pour renforcer sa place sur les marchés mondiaux.

— Aux U.S.A. une part importante de la recherche scientifique est prise en charge par les pouvoirs publics, alors qu'en Suisse, Confédération et cantons ne participent que pour 23 pour cent à l'ensemble des dépenses de recherche scientifique, les 77 pour cent restant étant assumés par l'économie privée (54 pour cent industrie chimique, 20 pour cent machines et électricité, 3 pour cent divers). (ats)

L'hôtel « Ritz » de Londres va changer de propriétaire

Le « Ritz » de Londres, l'un des plus célèbres hôtels de Piccadilly, va changer de propriétaire.

L'hôtel, qui était à vendre, a fait l'objet d'une offre de 2.700.000 livres (13'500'000 francs suisses environ) de la part de la société « Trafalgar house investments » qui possède plusieurs autres hôtels à Londres ainsi que le paquebot « Queen Elizabeth II ». L'offre a été acceptée.

Le « Ritz » de Londres comme celui de Paris, avait été fondé au début du siècle par un jeune paysan suisse, César Ritz, devenu le plus grand hôtelier de l'Europe grâce à la faculté qu'il avait de garder en mémoire ses clients et leurs petites manies. L'hôtel, qui avait perdu plus de 120.000 livres (600'000 francs suisses environ) l'an dernier, avait déjà fermé son fameux « grill » il y a un an pour des raisons d'économie.

Un porte-parole des nouveaux propriétaires a déclaré que l'exploitation du Ritz serait désormais étroitement liée à celle du « Queen Elisabeth » dont la majorité des passagers sont de riches touristes américains. (ats/afp)

Le premier percement du tunnel routier du Saint-Gothard

Après six ans et demi de travail, les ouvriers occupés sur les chantiers nord et sud de la galerie de sécurité du tunnel routier du Saint-Gothard se sont rejoints à 8009 mètres du portail nord et 8268 mètres de l'entrée sud. Pour achever le percement du tunnel lui-même, il reste encore à creuser du côté sud sur une distance de 2831 mètres.

Le tunnel, d'une longueur de 16,3 kilomètres assurera après son entrée en service, prévue dans le courant de 1980, une liaison routière permanente entre les tronçons de la nationale 2 aboutissant à Goeschinen (Uri) et Airolo (Tessin). Les travaux conduits par deux consortiums suisses regroupent respectivement sept entreprises sur le chantier nord et cinq entreprises au sud. Leur coût, évalué en 1968 à 306 millions de francs, est monté depuis lors à 500 millions (estimation de 1973) en raison du renchérissement des compléments apportés au projet initial.

La galerie de sécurité, qui court parallèlement au tunnel à une distance de 30 mètres, a été percée avec une avance atteignant jusqu'à deux kilomètres sur la progression du tunnel. Cette manière de procéder a permis d'obtenir des renseignements précieux sur les caractéristiques géologiques et géotechniques du terrain, facilitant ainsi le choix ou l'adaptation des méthodes de percement. Le bétonnage du tunnel routier a été réalisé jusqu'ici sur 4,5 km au sud et 5,3 km au nord. L'achèvement du gros œuvre sera suivi par l'aménagement intérieur du tunnel (voies pédestres, pose des câbles, montages des panneaux muraux, etc.) et enfin par le montage de l'équipement élec-

tro-mécanique, qui comprendra notamment 22 ventilateurs. (ats)

MM. Chevallaz et Huerlimann à la cérémonie de la première percée dans le tunnel routier du Saint-Gothard

Un nouveau jalon est posé sur le passage destiné à vaincre le mur des Alpes. Nous célébrons un ouvrage exceptionnel qu'ont rendu possible l'esprit de l'homme, sa diligence et un travail acharné : le plus long tunnel routier du monde. L'importance de l'événement a été soulignée par deux conseillers fédéraux, MM. Georges-André Chevallaz, chef du Département fédéral des finances et des douanes, et Hans Huerlimann du Département fédéral de l'intérieur, qui ont participé, à la cérémonie organisée à l'occasion de la première percée dans le tunnel du Saint-Gothard.

M. Chevallaz, dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion a mis l'accent sur le côté humain de cet événement : « on ne participe pas à une telle entreprise sans ressentir à la fois de la fierté et la très grande solidarité d'un travail accompli, en communauté, pour la plus grande communauté des hommes. Je tiens à dire à tous ceux qui ont consacré à ce travail leur intelligence, leur force, leur peine, parfois hélas leur santé si ce n'est pas leur vie, l'estime et la reconnaissance du peuple suisse. Je le dis parcellièrement aux travailleurs italiens qui ont sans doute pensé qu'en perçant ce tunnel, ils travaillaient aussi pour leur pays », a dit M. Chevallaz.

Le chef du Département fédéral des finances et des douanes, après avoir souligné l'importance de cette voie routière, a mis en garde les Tessinois contre un danger qui les menace

du fait que leur économie et leur tourisme bénéficieront de liaisons faciles : prenez garde « d'y perdre un peu de votre personnalité, un peu de votre caractère propre. Le Tessin ne doit pas devenir un chapelet de gares, de stations d'essence, de motels et de bureaux de change, ce sera encore et ce doit être encore plus des villes, des villages et des vallées ayant leur vitalité, leur esprit d'indépendance et leur tempérament. Ne devenez pas des transitaires anonymes, restez Tessinois, de cœur, ne vendez pas votre âme à l'autoroute ». (ats)

« La formule moderne de la Fédération a fait ses preuves »

Pour le chef du Département fédéral de l'intérieur, le conseiller fédéral Hans Huerlimann, « une fois de plus, la formule moderne de la Fédération a fait ses preuves : il y a eu coopération entre la Confédération et les cantons ». Ayant apporté au nom du Conseil fédéral ses remerciements aux autorités et aux peuples du Tessin et d'Uri, aux directeurs des travaux et « à tous ceux qui en unissant leurs efforts ont fourni un travail aussi considérable », M. Huerlimann a relevé que l'histoire du Saint-Gothard inaugure un nouveau chapitre : « Nous voulons protéger la route des intempéries, de l'hiver et de la montagne. Conscients de la nécessité de préparer l'avenir, nous transposons une fois de plus dans la réalité notre volonté traditionnelle et maintes fois prouvée de faciliter autant que possible aux touristes le trajet et le séjour. Plus : tout en respectant la multiplicité de notre nation, nous voulons être liés étroitement les uns aux autres, dans le plein sens de l'expression ».

Et M. Huerlimann de conclure : « lorsque nous nous tendrons la main, après le percement, que ce soit un engagement pour tous les hommes et tous les peuples : nous voulons franchir les obstacles et nous rencontrer à mi-chemin dans la liberté de la paix ». (ats)

Désignation des plus beaux livres suisses de l'année 1975

Sous l'égide du Département fédéral de l'intérieur a eu lieu à Berne la désignation des « plus beaux livres suisses de l'année 1975 ». Placé sous la présidence du professeur Dietrich W. H. Schwarz de Zurich, le jury a ainsi décerné un label de qualité à 29 ouvrages sur 252 qui lui avaient été présentés.

La Suisse romande avait concouru avec 40 ouvrages (37 l'an passé), la Suisse alémanique avec 205 (214) et le Tessin avec 7 (12), les Romanches n'en ayant pas envoyés. Parmi les 29 livres qui ont été primés (contre 33 l'an passé), 5 (1) proviennent de la Suisse romande, 22 (30) de la Suisse alémanique et 2 (2) du Tessin. Ont reçu la distinction pour la Romandie : « Histoire naturelle des poissons du Léman » par Jean Genoud (éd. Genoud, Lausanne), 390 fr/ « L'Objet témoin » par Jean Gabus (éd. Ides et Calendes, Neuchâtel), 160 fr/ « Léonor Fini-José Alvarez » par Léonor Fini (éd. Clairefontaine, Lausanne), 156 fr/ « Les trois Duchamp » par Pierre Cabanne (éd. Ides et Calendes, Neuchâtel), 150 fr/ et enfin « Croquis de terrain » par Robert Haynard (éd. Payot, Lausanne), 44 fr. figure également sur la liste d'ensemble le livre édité par le Conseil fédéral « Choix de textes » (31,80 fr).

Les critères retenus ont été principalement la présentation graphique, la qualité de l'im-

pression, la reliure et les matériaux utilisés, le contenu ne pouvant faire l'objet d'une appréciation que par rapport à la forme du livre. Toutes les sortes de livres ont attiré l'attention du jury, aussi bien les livres d'art et de photographie que les ouvrages de littérature, les livres de poche, d'école, etc. Le jury était composé, outre le président Schwarz, par M. Nicolas Bouvier, vice-président et représentant du Département fédéral de l'intérieur, et par différentes personnalités des arts graphiques, des associations de libraires et d'éditeurs de toute la Suisse.

Ce concours des « plus beaux livres » existe depuis 1943. Il figure sous l'égide de la Confédération depuis cinq ans. (ats)

La Fondation des fonctionnaires suisses en faveur des lépreux offre 60 ambulances

Manifestation récemment sur la place du Palais fédéral à Berne où, en présence du président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, du conseiller fédéral Pierre Graber, d'ambassadeurs, de parlementaires fédéraux et de conseillers d'état, la Fondation des fonctionnaires suisses en faveur des lépreux présentait les 60 ambulances qu'elle a acquises et qui serviront au traitement ambulatoire des lépreux. D'un coût de 25'000 francs chacune, ces ambulances seront remises à la Tanzanie, au Brésil, à la Côte d'Ivoire, au Kenya, à l'Ouganda, au Ghana, au Cameroun, au Soudan, à l'Ethiopie, à Madagascar, à la Sierra Leone, au Gabon et au Liberia.

Comme l'a relevé M. Willy Monnier, président du Conseil de Fondation, 15 millions d'êtres humains souffrent de la lèpre, dans le monde, seuls deux à

trois millions d'entre eux sont soignés.

La Fondation des fonctionnaires suisses en faveur des lépreux a déjà récolté, depuis 1961, une somme de plus de sept millions de francs, qui a permis d'offrir 55 autres ambulances et deux avions auxquels viennent s'ajouter la remise en état ou la construction de plusieurs hôpitaux. (ats)

Ouverture d'une représentation du Crédit suisse à Monte Carlo

Dans le cadre de l'expansion de son organisation internationale, le Crédit suisse a ouvert le 1^{er} avril une représentation dans la principauté de Monaco. Ce nouvel office a pour but de favoriser et d'approfondir les relations économiques très diversifiées, existant déjà entre cette région et la Suisse, déclare un communiqué du Crédit suisse.

La direction de cette représentation sera assumée par M. Joseph Shama, de nationalité britannique. (ats/)

Délégation suisse à l'inauguration de la foire de Lyon

La foire de Lyon, 58^e édition, a été inaugurée par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, en présence de nombreux invités, dont une importante délégation franco-suisse de Genève conduite par M. J.-L. Demont, délégué officiel pour la Suisse.

La foire de 1976 enregistre une participation légèrement supérieure à celle de l'an dernier : réparties en 24 groupes professionnels, 2400 firmes dont 550 étrangères en provenance de 27 pays offrent aux visiteurs, particulièrement nombreux en ce dimanche ensoleillé, plus de 1500 articles, présentés sur une superficie de 92.000 mètres carrés.

On remarque des participations officielles à dominante touristique (Irlande, Italie, Pologne, Roumanie) ou à caractère industriel et commercial : République populaire de Chine, Wallonie, République fédérale d'Allemagne et Tchécoslovaquie ; une exposition est consacrée au développement du « grand delta ».

Des allocutions ont été prononcées par M. Francisque Collomb, sénateur du Rhône, par le maire de Lyon, M. Louis Pradel, et par M. d'Ornano, qui a donné l'assurance que les nouvelles liaisons routières et ferroviaires de Lyon, ville internationale, vont se réaliser activement, pour affirmer sa vocation européenne. « Nous sortons de la crise », a ajouté le ministre : la croissance se poursuit à un rythme accéléré. La politique du Gouvernement est une politique de croissance, pour l'emploi aussi, et il est de bon augure pour le succès de la foire de Lyon. (ats)

Des preuves « végétales » de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin

Un savant suisse a découvert des preuves « végétales » de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin.

Le professeur Max Frei, biologiste et criminaliste de Zurich, a prélevé sur le linceul des particules de pollen fossilisé qu'il a analysées au microscope. Elles proviennent de six plantes anciennes de Palestine, d'une de Turquie et de huit d'autres régions méditerranéennes. Ceci confirmait, à la fois l'origine palestinienne du tissu et ses transferts successifs à Constantinople, en Champagne et en Italie, après l'acquisition par la maison de Savoie. Les conclusions du professeur Frei ont été publiées par « la Stampa ».

Mgr. José Cottino, vice-président de la commission d'enquête sur le Saint-Suaire, s'est borné à déclarer que le professeur Frei s'était livré à une « enquête privée ». D'autres recherches sont en cours. Mgr. Cottino a ajouté qu'on avait renoncé aux épreuves du « carbone 14 » car elles auraient nécessité la destruction d'une partie de la relique et donné une datation trop imprécise.

Propriété aujourd'hui de la famille royale d'Italie, le Saint-Suaire de Turin porte les empreintes d'un homme crucifié, couronné d'épines, blessé au côté.

Les inventaires antiques faisaient déjà état des linges sacrés conservés dans la basilique de Constantin à Jérusalem. En 670, l'évêque Arculf y vénère le linceul du Christ. Puis ces reliques partent pour Constantinople, vraisemblablement au sixième siècle, avant d'être détenues au cours des siècles successivement par plusieurs familles nobles. Elles parviennent enfin à Turin en 1578. (ats/afp)

25^e anniversaire du service des troupes de transmission

Il y a un quart de siècle, le 1^{er} janvier 1951, les troupes de transmission ont accédé à la dénomination d'arme et le service qui les coiffe au statut de service autonome. C'est pour marquer cet anniversaire que le 12^e rapport annuel des officiers des troupes de transmission s'est déroulé à Lausanne, sous la présidence du divisionnaire Antoine Guisolan, chef d'arme. 350 personnes y ont participé, parmi lesquelles le commandant de corps Pittet, huit divisionnaires et sept brigadiers. Le conseiller d'état Claude Bonnard

a apporté le salut du canton de Vaud et de la ville de Lausanne. Une exposition des matériels des télécommunications militaires, « de jadis à aujourd'hui », a illustré le développement technique considérable des transmissions par fil et sans fil de 1875 à nos jours.

S'adressant brièvement aux officiers des troupes de transmission, le commandant de corps Vischer, chef de l'état-major général de l'armée, a souligné l'importance des troupes de transmission, en tant qu'instrument indispensable du commandement aux échelons supérieurs, instrument sans lequel une armée moderne ne saurait être conduite de manière cohérente. Dans son exposé, le divisionnaire Guisolan, chef d'arme, a rappelé que, dans leur organisation actuelle, les troupes de transmission comprennent les divisions « planification et électronique » et « troupe et engagement », les sections « instruction » et « administration et personnel » et le service « information ». Elles doivent en particulier assurer la préparation à la guerre des installations de transmission et de réseaux de l'armée dans les domaines matériel et opérationnel. Elles ont à résoudre les problèmes découlant de l'engagement et de l'instruction des troupes de transmission d'armées, y compris le service du télégraphe et du téléphone de campagne, le service du chiffre et la cryptologie.

Il s'agit également de résoudre tous les problèmes de coordination et de conception des matériels de télécommunication destinés à la troupe et de coordonner les mesures relatives à la conduite de la guerre électronique et au traitement électronique des informations au sein de l'armée. (ats)